



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

DES INSTITUTEURS, PROFESSEURS DES ECOLES ET PEGC

Section des Bouches du Rhône

Marseille, le 16 novembre 2018

A : Monsieur le Préfet

Objet : Objet : Vétusté des écoles de Marseille, inondations,
risques liés au drame de la rue d'Aubagne.

Monsieur le Préfet,

Depuis des années et notamment en 2016, lors des CTSD, CDEN, mais aussi à partir des réunions initiées dans le cadre d'un plan d'urgence pour les écoles de Marseille, notre organisation n'a cessé de vous alerter sur la situation des écoles marseillaises et les conditions d'enseignement induites pour les quelques 75 000 élèves des écoles maternelles et élémentaires de notre commune.

Nos pensées vont aux victimes de l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne, et à la nécessaire action publique pour régler non seulement le problème de l'habitat dans le centre de la ville mais aussi celui de la scolarisation de tous les élèves concernés. Pour les écoles primaires, suite à l'évacuation de plus de 1105 personnes d'immeubles vétustes, ce sont plusieurs dizaines d'élèves qui se retrouvent éloignés de leurs écoles, dans une période où il leur serait nécessaire de garder une continuité. Ces chiffres augmentent tous les jours puisque les évacuations se succèdent malheureusement. L'école du cours Julien attire aussi toute notre attention et des expertises sont nécessaires pour vérifier que le local désaffecté situé sous l'école et déclaré en état de péril puisse supporter la cour de l'école sans danger pour les usagers.

D'autre part, les dégâts occasionnés dans des écoles vétustes suite aux orages du mois d'octobre soulignent l'acuité de nos préoccupations.

Nombres d'écoles n'ont fait l'objet que de très sommaires travaux et, dans le centre-ville tout particulièrement, des écoles ont été fortement touchées par les inondations occasionnant des dégâts sur des circuits électriques, des infiltrations, la dégradation de matériel informatique ou d'ouvrages scolaires comme de travaux d'élèves,...

Les écoles concernées ont alerté le CHSCT, la Mairie et même si dans l'urgence des réparations sommaires ont été entreprises, l'état des écoles reste préoccupant.

Par ailleurs, le choix de la Municipalité de recourir aux Partenariats Public Privé pour la construction va cibler sur ces seules écoles une part importante des fonds destinés aux écoles.

Rien n'est prévu pour la rénovation des 400 autres écoles qui subissent la vétusté et la dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels. Nous dénonçons le principe de ces PPP car il sera plus coûteux pour les finances publiques, et placera les écoles concernées dans une situation de dépendance par rapport au maître d'oeuvre (forcément des grands groupes en lieu et place d'architectes et entreprises à taille humaine).

Un plan d'urgence est plus d'autant plus nécessaire que de l'aveu même du directeur de l'Education de Marseille lors de la réunion organisée début juillet sous la présidence de Monsieur le Recteur, le numéro Allo écoles qui devait permettre d'apporter des réponses plus rapides aux demandes de travaux d'entretien des écoles s'est grippé, et les écoles attendent encore pendant des mois voire des années des travaux d'entretien courant sans compter les rénovations plus coûteuses qui restent largement insuffisantes au regard de la vétusté de centaines d'écoles. A ce rythme, le retard ne se comblera jamais, et ce sont les mêmes écoles dont chaque année les noms sont cités comme sans locaux pour des ouvertures qui ne peuvent se faire.

Le SNUipp-FSU a réactualisé l'enquête faite en 2016, et ses premiers résultats soulignent que peu de choses ont changé malgré les engagements pris alors par la municipalité devant la Ministre de l'Éducation. Il souhaite la mise en place d'une table ronde pour faire un état des lieux et le point sur les constructions, rénovations d'urgence et travaux d'entretien à réaliser dans les écoles marseillaises. Il n'est pas possible d'accueillir les élèves dans de telles conditions en 2018. Marseille doit aussi se préoccuper de sa jeunesse. C'est pourquoi nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer afin d'évoquer ce dossier d'une importance particulière.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de ce dossier et dans l'intérêt de toutes les écoles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre engagement dans le service public d'Éducation.

Pour le SNUipp-FSU 13 : Claire Billès

Secrétaire Générale

